

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
VILLE DE MONTAUBAN  
  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SESSION ORDINAIRE**  
*Séance du 17 mai 2021*

**N°94/05/2021 : QUATRIEME RESIDENCE D'ECRITURE A MONTAUBAN - EDITION 2021**

*L'an deux mille vingt et un, le lundi 17 mai à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis à l'espace Valorem – 95 Grande rue Sapiac, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 mai 2021.*

**Présents** : 40

Mesdames, Messieurs, Axel de LABRIOLLE, Marie-Claude BERLY, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Jean-Pierre FOISSAC, Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES, Jean Martial DEJEAN, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Danielle AMOUROUX, Angèle LOUCHART, Marie-Agnès DETAILLEUR, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Anne-Marie GRIMAL, Aurélie BURATTI, Quentin SUCAU, Arnaud MOURGUES, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Solal GEA, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Jacques ZAMUNER, Sandrine LAGARDE, Arnaud HILION, Andréa CARO, Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL, Valérie CAURO

**Pouvoirs** : 7

Mesdames, Messieurs Nadia CHEKLIT à Jean Martial DEJEAN, Nadine BON à Danielle AMOUROUX, Sophie LARAN à Annie GUILLOT, Jean-François GARRIGUES à Khalid LAABID, Michel CAPPELLETTI à Arnaud HILION, Olivier FOURNET à Laetitia DESGUERS, Stéphane GONZALEZ à Lucie FOURNEL

**Absents** : 2

Mesdames, Messieurs Mathieu PERGET, Fabrice MIEULET

**Monsieur Philippe BECADE donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Depuis 2017, sous l'impulsion de la DRAC Occitanie, la Direction du développement culturel et du patrimoine de Montauban, la Médiathèque Mémo et l'association Confluences proposent une résidence d'écriture à Montauban. Cette résidence de création et de médiation a pour objectifs de soutenir la création littéraire, d'inviter un auteur à porter un regard singulier sur un territoire et ses habitants ainsi que sur les structures culturelles qui le composent, mais aussi de permettre à un public varié de rencontrer un artiste, de découvrir une pratique littéraire et artistique ainsi qu'une démarche de création. Ainsi, elle vise notamment à favoriser l'accès à la culture dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Montauban, en accompagnant ses habitants dans un objectif de renforcement du lien social et d'intégration et en portant une attention particulière aux jeunes et aux femmes. Elle rentre alors en cohérence avec les objectifs du contrat de ville de Montauban et les orientations en matière de politique de la ville. Autour d'une thématique singulière, chaque édition met en lumière un établissement culturel de la ville : le Centre du patrimoine en 2017-18, le musée d'Histoire naturelle en 2018-19, le Pôle mémoire en 2019-20, les Salles de spectacle en 2021. Autour du thème « Entre cour et jardin : itinérances », l'auteur accueilli proposera un projet de création individuelle et collective en s'immergeant dans l'environnement de son lieu de résidence et en particulier dans l'univers des salles de spectacle vivant de la Ville de Montauban.

La résidence durera 10 semaines, fractionnables en deux périodes, la première du 25 mai 2021 au 26 juin 2021, puis en septembre/octobre 2021. L'artiste retenu aura le 29 et 30 avril 2021, en amont de la résidence pour rencontrer les partenaires (Direction du développement culturel et du patrimoine, salles de spectacles, Médiathèque Mémo, association Confluences, Développement social urbain, DRAC Occitanie, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), visiter les lieux concernés et élaborer le programme de médiation de la résidence.

Le jury s'est tenu le mercredi 31 mars 2021 et le lauréat de l'édition 2021 est le poète haïtien résidant à Paris **Jean d'Amérique**.

LA VILLE s'engage sur un budget dédié au projet à hauteur de **8 000 € TTC maximum** (huit mille euros TTC) correspondant aux montants estimatifs ci-dessous :

Bourse de résidence de l'auteur : 5 055 € (charges comprises)

Actions de médiation (quartiers prioritaires / et. Scolaires / tout public) : 2 945 €

Cette somme couvre tous les frais artistiques, de restauration, les déplacements, droits et impôts afférents. Ces crédits, inscrits sur le budget 2021, adoptés en conseil municipal, seront prélevés sur l'enveloppe budgétaire « Prestations artistiques » du service des salles de spectacle. Ils seront payés par virement administratif sur présentation d'une facture libellée à Ville de Montauban, Direction du Développement Culturelle et du Patrimoine, à l'issue de la dernière manifestation.

Cette résidence d'écriture fera l'objet de deux conventions de partenariat : la première bi-partite entre l'association Confluences et la ville de Montauban ; la deuxième entre l'association Confluences, l'auteur et la ville de Montauban.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- accueillir la résidence de création et de médiation de Monsieur Jean d'Amérique dans les conditions rappelées ci-dessus,
- autoriser Monsieur le Maire à signer les conditions de partenariat ci-annexées.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **26 MAI 2021**

De sa publication et/ou affichage le : **26 MAI 2021**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 17 mai 2021

Maire,  
Axel de LABRIOLLE

